

Le cas Aram Mardirossian ou la dictature de la bien-pensance à l'université



Article rédigé par *Valeurs actuelles*, le 07 octobre 2020

Source [Valeurs actuelles] Depuis ses propos sur le mariage homosexuel et la transsexualité, tenus devant ses étudiants de deuxième année de licence à la Sorbonne, fin septembre, le professeur d'histoire du droit Aram Mardirossian est victime d'une curée médiatique scandaleuse, dénoncent Georges Sauveur, avocat, et Cécile Jabaly, élève avocate.

Mardi 29 septembre 2020. Des étudiants s'agitent, Twitter s'affole, des vidéos circulent, des bien-pensants s'offusquent. Et bientôt, le verdict tombe. Les pouces se tournent vers le bas. La condamnation est unanime : Aram Mardirossian, professeur d'histoire du droit au sein de la prestigieuse université de Paris I Panthéon-Sorbonne aurait tenu des propos homophobes et transphobes devant ses étudiants.

Aussitôt, la presse s'empare du sujet : « *Un professeur de la Sorbonne associe mariage pour tous et zoophilie et provoque un tollé* », ou encore « *Homophobie... comparaisons douteuses... les dérapages d'un professeur de droit* », peut-on lire. Bribe de vidéos à l'appui, sur Internet et dans la presse, on réclame la tête du provocateur.

A l'écran, Aram Mardirossian dispense un cours. On comprend rapidement qu'il traite de l'émancipation de l'homme du carcan religieux, ce dernier repoussant sans cesse les limites sociales et juridiques autrefois établies par les dogmes. A titre d'exemple, l'enseignant cite la légalisation du mariage pour tous en ajoutant : « *Moi, à titre personnel, je suis fondamentalement hostile au mariage des homosexuels.* » Il précise néanmoins qu'il ne s'agit que de son opinion personnelle, opinion qu'il devrait pouvoir librement exprimer, au même titre que tout citoyen vivant dans un pays démocratique.

En tant que professeur, son propos s'inscrit en outre dans une démonstration qui, dans les articles ou sur Twitter, disparaît complètement au montage, et favorise dans l'esprit de certains des associations douteuses. Étonnement, seule demeure, hors contexte, son opposition personnelle au mariage pour tous. Toute forme de réflexion ou de bon sens ayant disparu depuis longtemps.

Et pourtant, ce n'est pas faute de l'avoir répété. Pour introduire d'autres exemples, l'enseignant martèle : « *Maintenant, ce n'est pas de la polémique pour de la polémique, ça va prendre un tour polémique, mais c'est moins le cas d'espèce du mariage homosexuel que les fondements profonds de ce changement paradigmatique qui est que l'homme a écarté la religion. Vous allez voir où je veux en venir.* »

Viennent ensuite, deux exemples « *polémiques* » qui seront repris en boucle et hors contextes par ses détracteurs. Le premier exemple, spéculatif, fait état d'un homme voulant épouser sa jument, dès lors que celle-ci serait dotée de la personnalité juridique et qui fonderait alors sa demande sur le principe de non discrimination. Le second exemple, jurisprudentiel et d'actualité cette fois, relate l'histoire d'un père de famille, souhaitant être reconnu juridiquement comme la mère de ses enfants après son changement de sexe. Le professeur poursuit : « *J'ai oublié l'espèce tellement ça m'a laissé perplexe* », laissant ainsi transparaître son opinion.

Afin que ses étudiants comprennent que « *ce n'est pas de la polémique pour de la polémique* », Aram Mardirossian prend, à nouveau, la peine de rappeler la substance même soutenant son propos : « *Tout ça pour dire que des portes sont ouvertes et il n'y a plus de limites (...) il y a un courant puissant. Que se cache*

derrière tout ça (...) ? C'est l'homme, et c'est ça le plus grave, c'est l'homme tout puissant. »

Pour illustrer une nouvelle fois, son positionnement sur cette question certes juridique mais ontologiquement philosophique, il prend enfin l'exemple des personnes souhaitant changer de sexe en énonçant : « *Là encore, pourquoi pas, mais il faut bien se rendre compte que c'est l'homme tout puissant, face à des éléments d'ordre biologique et naturel. C'est un choix de société. Le droit là-dedans c'est du vent, le droit viendra légitimer le choix qu'on fera. »*

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)